



La fonction énonciative

The enunciative function

Alan-J. Raude



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/7281>
ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1991
Pagination : 135-149
ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Alan-J. Raude, « La fonction énonciative », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 7 | 1991, mis en ligne le 04 janvier 2022, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/7281> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.7281>

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

La fonction énonciative

The enunciative function

Alan-J. Raude

- 1 Le terme *énonciatif* est emprunté à la grammaire gasconne, alors qu'en grammaire bretonne nous sommes habitués au terme de particule verbale. C'est de la fonction de ces particules qu'il est ici question, et non pas de propositions énonciatives. On peut définir l'énonciatif comme un mot-outil qui a pour fonction d'introduire une forme verbale dans des conditions déterminées.
- 2 Ainsi l'énonciatif gascon *que* se rencontre dans les mêmes conditions que la particule brittonique *a* : *Lo roment que madura = ar gwinizh a zarew* [le froment mûrit] ; *yo que tribalhi = me a labour* [je travaille] (avec accord du verbe à la première personne en gascon). Au négatif, *a* ne s'emploie pas en breton, et le gascon préfère aussi se passer de *que*.
- 3 Dans une proposition introduite par un relatif ou une conjonction le gascon remplace *que* par *e* : *Si l'amic e hasé tot ço qui ditz*, « si l'ami faisait tout ce qu'il dit ». L'énonciatif *e* introduit aussi le verbe dans une interrogation : *E bolet minya u drin ?* « voulez-vous manger un peu ? » [En breton (*daoust*) *ha...*, (*daoust*) *hag eñ ?*]. On le trouve aussi devant un subjonctif passé optatif : *Eodemorèsses dab nos !* « si tu restais avec nous ! » [En breton *Gant ma ' chomfes ganimp !, Na pe chomehes genemb !*]. Comme en vannetais, l'énonciatif gascon peut être séparé du verbe par un pronom infixé : *To may que-t ayme* « ta mère t'aime ». [À Groix : *A fam a(h) kar.*]
- 4 Il y a donc des points communs entre les énonciatifs gascons et brittoniques, mais ces derniers sont plus développés puisqu'à la particule relative *a* s'ajoute la particule *ez* devant les verbes avec suffixes personnels (*end* devant les pronoms infixés et après *mar* « si » et *pan* « quand »), lorsque le mot précédent n'est ni sujet ni régime direct. Les énonciatifs *a* et *ez* ont en commun de ne pas être décomptés dans la phrase (on pourrait dire aussi qu'ils sont agglutinés au verbe). Le verbe est en effet toujours en seconde position dans la proposition, y compris la particule et les infixes éventuels : *brema en-azh-gwelan, me 'azh-gwel brema* « je te vois maintenant ».

- 5 À l'inverse, le breton possède un énonciatif indépendant qui a pour effet de mettre le verbe en seconde position. Dans sa version longue il prend la forme d'un infinitif du verbe être : *Bez', Beañ, Boud*. En version brève on entend *Be. Bez e welan* « je vois », *Be 'weler*, « on voit », *Be so trew newe geti* « il y a des choses nouvelles avec elle » (à Groix). On est tenté de qualifier cette particule d'explétive, mais sa fonction syntactique est précise : c'est bien un mot-outil qui introduit un verbe de façon à lui conserver la seconde place qui est de règle dans la proposition.
- 6 [Ici une parenthèse pour préciser deux faits qui échappent à certains néo-bretonnants :
1. Les formes verbales de la série *ema* (et *edo* en léonais) font exception en ce qu'elles se placent en position 1 et ne doivent donc jamais être précédées de l'énonciatif *be(z)*. –
2. *Be(z)* ne peut jamais être employé qu'en position 1 dans la proposition]
- 7 Le fait remarquable concernant l'énonciatif *Be(z)* est qu'il a un correspondant gallois qui est *Mi* au nord et *Fe* au sud : *Mi welodd* « il vit » (*he saw*), *Fe welais* « je vis » (*I saw*). On a ici un mot-outil apparemment issu de pronoms personnels, alors qu'en breton armoricain l'équivalent est issu du verbe être. C'est ce qui justifie le titre de cette communication : s'il est vrai que la fonction crée l'organe, l'existence de l'organe permet d'inférer que l'on peut parler de « fonction énonciative ». Mais si cette fonction syntaxique existe, elle ne doit pas être représentée seulement en gascon et en brittonique et on peut donc rechercher des faits analogues, à savoir l'introduction du verbe par un mot qui peut passer pour explétif, quelle que soit son origine, dans d'autres langues.
- 8 Prenons par exemple l'allemand *es kommen Leute* [des gens viennent]. Le pronom personnel *es* est au singulier, le verbe au pluriel. *Es* n'est donc plus un pronom, mais bien un énonciatif, comme en breton *Bez' e teu tud*. Mais en anglais on aura *There are people coming* (*Beañ so tud o tont*). Par analogie on peut donc dire que *there*, adverbe de lieu, joue le rôle des énonciatifs *Be(z)* en breton, *es* en allemand. En néerlandais on aura *er komen lui*, où *er* correspond à l'anglais *there* et à l'allemand *es*. *Er* est à l'origine un adverbe de lieu, mais en bonne part vidé de son sens locatif. Ses autres emplois ne permettent pas d'en faire un pur énonciatif, mais dans ce cas il en remplit la fonction.
- 9 On retrouve un pronom personnel dans le rôle d'énonciatif en français dans les constructions du type *il viendra un temps*, puisque le sujet « un temps » est exprimé (et qu'au pluriel on doit dire « *des jours viendront* », sans énonciatif). Par comparaison, en breton on peut dire : *Be 'teui un amser*, *Be 'teuio dewezhioù*, ou *Be 'vo un amser*, *Be 'vo dewezhioù*.
- 10 Prenons encore une phrase française : « Il voulait que ce soit les faits qui parlent pour lui. » En breton on pourrait dire : *Felloud a rae dezañ e vefe bed ar fedoù a gomsfe en e lec'h*. On constate d'abord que le breton remplace le démonstratif *ce* par l'énonciatif *ez* (ou traduit *ce soit* par *e vefe bed*, ce qui revient au même). En second lieu on peut observer que l'on pourrait proposer de prendre *les faits* comme sujet du verbe qui serait alors au pluriel. Dans ce cas *ce* aurait ici fonction d'énonciatif.
- 11 On voit que la comparaison du breton avec des tournures analogues dans d'autres langues incite à voir dans l'introduction du verbe une fonction grammaticale remplie par un mot-outil dont la provenance diachronique peut être diverse : relatif (*que* gascon et a breton), pronom personnel (*es* allemand, *il* français, *mi/fe* gallois), démonstratif (*ce* français), adverbe de lieu (*er* néerlandais, *there* anglais), infinitif du verbe être (en

breton). En soi l'origine du mot-outil est indifférente. [On notera cependant en passant que l'origine de la particule bretonne *ez/end* rejoint celle de l'article *an*.]

- 12 On pourra aussi considérer quelques extensions de l'emploi d'un énonciatif, comme l'interrogation en gascon, déjà évoquée, avec la particule *e*. Si l'on admet qu'en breton le mot-outil de l'interrogation est *hag*, lorsque l'on a *hag-eñ* on peut admettre que *eñ* est un énonciatif et le comparer au *fe* gallois. Le gascon use aussi de *e* comme particule optative : *E hésse beroy domâ !* « Pourvu qu'il fasse beau demain ».
- 13 En basque on a aussi une particule verbale, *ba-*, dont l'origine serait l'adverbe d'affirmation *bai* « oui ». Elle introduit les flexions des verbes *eduki*, « tenir » et *izan*, « être », lorsqu'elles sont employées seules : *bada* « il y a », *bazen* « il y avait ». *Ba-* introduit aussi un verbe au potentiel ou à l'éventuel : *Baldin Jainkoaren semea bahaiz* « si tu es le fils de Dieu ». L'emploi de *ba-* est donc comparable à celui de *ez/end* en breton : *Baldin... bahaiz = mar dout*. Les théoriciens de la grammaire basque ont été embarrassés par la particule *ba-*. La comparaison du breton n'est donc pas inutile pour éclairer des faits linguistiques observables dans des langues très diverses.
- 14 L'ensemble des exemples réunis ci-dessus montre que les particules verbales du brittonique ne sont pas isolées, mais témoignent d'une tendance à faire introduire des verbes dans la phrase par un mot-outil apparemment explétif (et effectivement vidé de son sens d'origine), mais qui remplit ainsi une fonction grammaticale. C'est celle-ci que, suivant la terminologie gasconne, nous avons appelée « fonction énonciative ».

RÉSUMÉS

Le terme *énonciatif* est emprunté à la grammaire gasconne, alors qu'en grammaire bretonne nous sommes habitués au terme de particule verbale. C'est de la fonction de ces particules qu'il est ici question, et non pas de propositions énonciatives. On peut définir l'énonciatif comme un mot-outil qui a pour fonction d'introduire une forme verbale dans des conditions déterminées. Ainsi l'énonciatif gascon *que* se rencontre dans les mêmes conditions que la particule brittonique *a* : *lo roment que madura = ar gwinizh a zarew* [le froment mûrit] ; *yo que tribalhi = me a labour* [je travaille]. Suivent cet exposé deux réflexions sur les contributions de Michèle Noailly et Hervé Cadiou.

The term *enunciative* is borrowed from Gascon grammar, whereas in Breton grammar we are used to the term *verbal particle*. It is the function of these particles that we are talking about here, and not *enunciative propositions*. The *enunciative* can be defined as a *tool-word* whose function is to introduce a verbal form under certain conditions. Thus, the Gascon *enunciative que* is found in the same conditions as the Brittonic particle *a*: *lo roment que madura = ar gwinizh a zarew*, 'the wheat ripens'; *yo que tribalhi = me a labour*, 'I work'. This presentation is followed by two reflections on the contributions of Michèle Noailly and Hervé Cadiou.

INDEX

Mots-clés : grammaire, énonciatif, breton (langue), brittonique, gascon (langue)

Keywords : grammar, enunciative, Breton (language), Brittonic, Gascon (language)

AUTEUR

ALAN-J. RAUDE

Doctorant à l'université de Bretagne occidentale